



MEANINGS
CAPITAL PARTNERS



INVESTISSEUR HUMAINEMENT RESPONSABLE[®]

Rapport d'engagement actionnarial
2022

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| Politique de vote - Rappel | 3 |
| Exercice des droits de vote | 6 |
| <i>Analyse des votes – activité Private Equity</i> | 7 |
| <i>Analyse des votes – activité Real Estate</i> | 8 |

1 POLITIQUE DE VOTE



Politique de vote

Rappel

Politique de vote

Dans un souci d'exercer son activité et ses investissements de manière socialement responsable, Meanings Capital Partners promeut le respect des principes généraux suivants :

- L'intégrité des comptes et la transparence de la communication,
- L'absence de conflits d'intérêts entre la société et les administrateurs par l'affirmation de la séparation des pouvoirs et l'indépendance du conseil,
- La transparence de la politique de rémunération des dirigeants,
- L'association des dirigeants et salariés au capital comme mécanisme d'incitation.

De manière générale, Meanings Capital Partners vote en faveur des propositions qui sont dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires, et n'hésite pas à voter en défaveur de celles qui sont contraires à celui-ci.

L'affectation du résultat et l'utilisation des fonds propres

Meanings Capital Partners est favorable aux décisions de gestion raisonnée des fonds propres dans le respect de l'intérêt social de la société.

Le développement stratégique

Meanings Capital Partners est favorable aux opérations en capital équilibrées et justifiées dans l'intérêt de l'entreprise.

Décisions entraînant une modification des statuts

Toute modification respectant les principes de bonne gouvernance et le respect des droits d'information des actionnaires est favorablement examinée. L'attribution d'actions à dividendes majorés ainsi que la création ou l'allongement des droits de vote double devra être justifiée par l'intérêt de la société et de ses actionnaires.

Meanings Capital Partners est défavorable aux résolutions regroupant plusieurs résolutions contraignant l'actionnaire à une acceptation ou à un refus global.

Approbation des comptes et affectation des résultats

Le principe retenu est celui de l'intégrité des comptes. L'information financière doit être accessible, sincère et cohérente, la stratégie présentée lisible et stable. La présentation des risques, des engagements hors bilans et des litiges en cours doit être exhaustive et immédiate.

Conventions dites règlementées

Les conventions doivent être signées avec une vigilance particulière pour l'approbation des conventions règlementées qui doivent être clairement détaillées et stratégiquement justifiées. Leurs conditions doivent être équitables. De même, l'approbation des dépenses mal expliquées, non justifiées ou représentant une part trop importante du résultat sera refusée.

Politique de vote

Rappel

Programmes d'émission et de rachat de titres en capital

Meanings Capital Partners est attentif à toute résolution qui viendrait entraîner des changements de contrôle au détriment des investisseurs et de la participation.

Toutes les opérations en capital proposées aux actionnaires doivent être stratégiquement justifiées et financièrement équilibrées. Le respect du droit préférentiel de souscription (D.P.S.) des actionnaires est fondamental lors d'opérations d'augmentation de capital. Chaque opération de fusion, apport ou scission est appréciée en fonction de sa conformité à l'intérêt long terme de tous les actionnaires, de sa cohérence avec les objectifs stratégiques de la société et de ses conditions financières, lesquelles ne doivent pas mettre en cause ni la liquidité, ni la valorisation du titre, ni le principe « une action, une voix ».

Enfin, Meanings Capital Partners est en principe défavorable au rachat d'actions par la société en cas de période d'offre publique (IPO ou émission), ce type de résolutions étant également contraire à l'intérêt de l'actionnaire.

Association des salariés au capital

Meanings Capital Partners est favorable à l'actionnariat des salariés.

Désignation des contrôleurs légaux des comptes

L'indépendance des commissaires aux comptes doit être effective non seulement au regard de leur situation personnelle mais également du point de vue du cabinet auquel ils appartiennent. Aucun lien avec un mandataire social ne doit faire douter de sa bonne foi.

2 EXERCICE DES DROITS DE VOTE



Exercice des droits de vote

Analyse des votes – activité Private Equity

Conformément aux dispositions de la directive UE 2017/828 dite directive « Droit des actionnaires » - « SRD2 » du 17 mai 2017, Meanings Capital Partners (France) rend compte dans ce compte rendu de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, et également des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote sur l'année 2022.

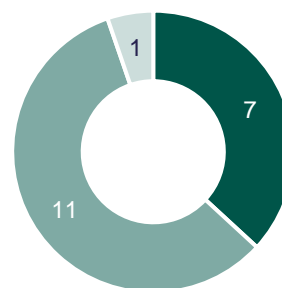
Fonds concernés : MPEF (A,B, II, III), MPEG.

Nombre total de participations : 8

Participation aux Assemblées Générales

Sur l'année 2022, Meanings Capital Partners a exercé ses droits de vote sur le périmètre suivant, via participation directe aux assemblées générales.

| | Cercle | Growth | Mid Cap | Total |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Périmètre initial d'Assemblées Générales | 10 | 4 | 15 | 19 |
| Nombre d'Assemblées Générales votées | 10 | 4 | 15 | 19 |
| Taux de participation | 100% | 100% | 100% | 100% |



- Assemblées générales ordinaires
- Assemblées générales extraordinaires
- Assemblées générales mixtes

Orientation des votes exprimés

| Types de résolution | Approbation | Rejet | Abstention | Total |
|--|-------------|----------|------------|-----------|
| Approbation des comptes et affectation du résultat | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Conventions réglementées | 13 | 0 | 0 | 13 |
| Décisions entraînant une modification des statuts | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Programme d'émission ou de rachat de titres de capital | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Nomination et révocation des organes sociaux | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Rémunération des dirigeants | 6 | 0 | 0 | 6 |
| Désignation des contrôleurs légaux des comptes | 4 | 0 | 0 | 4 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 23 | 0 | 0 | 50 |

Exercice des droits de vote

Analyse des votes – activité Real Estate

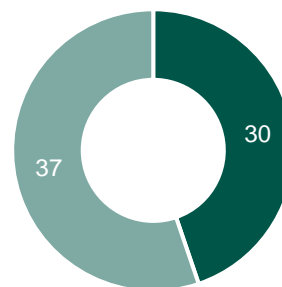
Fonds concernés : MREF, Exclusive I, Exclusive II, Exclusive III

Nombre total de participations: 8

Participation aux Assemblées Générales

Sur l'année 2022, Meanings Capital Partners a exercé les droits de vote sur le périmètre suivant, via participation directe

| | Total |
|---|-------------|
| Périmètre initial d'Assemblées Générales* | 67 |
| Nombre d'Assemblées Générales votées | 67 |
| Taux de participation | 100% |



- Assemblées générales ordinaires
- Assemblées générales extraordinaires

Orientation des votes exprimés

| Types de résolution | Approbation | Rejet | Abstention | n.a. | Total |
|--|-------------|----------|------------|----------|-----------|
| Approbation des comptes et affectation du résultat | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 |
| Vente / Cession | 22 | 0 | 0 | 0 | 22 |
| Programme d'émission ou de rachat de titres de capital | 8 | 0 | 0 | 0 | 8 |
| Désignation des contrôleurs légaux des comptes | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Autres | 6 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| Total | 67 | 0 | 0 | 0 | 67 |

Dérogations à la politique de vote

En 2022, Meanings Capital Partners a voté conformément aux principes définis dans sa politique de vote et d'engagement actionnarial.

Situation de conflit d'intérêt

Durant l'exercice 2022, Meanings Capital Partners ne s'est pas trouvée dans une situation pouvant la mettre en conflit d'intérêt avec les sociétés détenues dans ses fonds.

CONTACTS

12, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

+33 1 83 75 50 00

www.meanings.com